



**Plan de Prévention
des Risques Inondation
Haute Vallée de l'Aude
Affluents de l'Aude**

La Digne-d'Aval

CARTE DES ENJEUX

APPROUVE LE : 27 novembre 2018

Arrêté Préfectoral n° : DDIM-SPRISR-2018-58

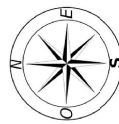
■ Emprise inondable

Enjeux

- Etablissements à enjeux**
- ERP à caractère vulnérable
 - ERP à caractère non vulnérable
 - ▲ Equipement d'intérêt général vulnérable
 - ▲ Equipement d'intérêt général non vulnérable
 - ◆ Refuge

Zones d'enjeux

- Zone urbanisée
- Zone d'activité économique
- Zone susceptible d'être urbanisée
- Domaine isolé
- Voiries et réseaux importants
- Zone urbaine continue



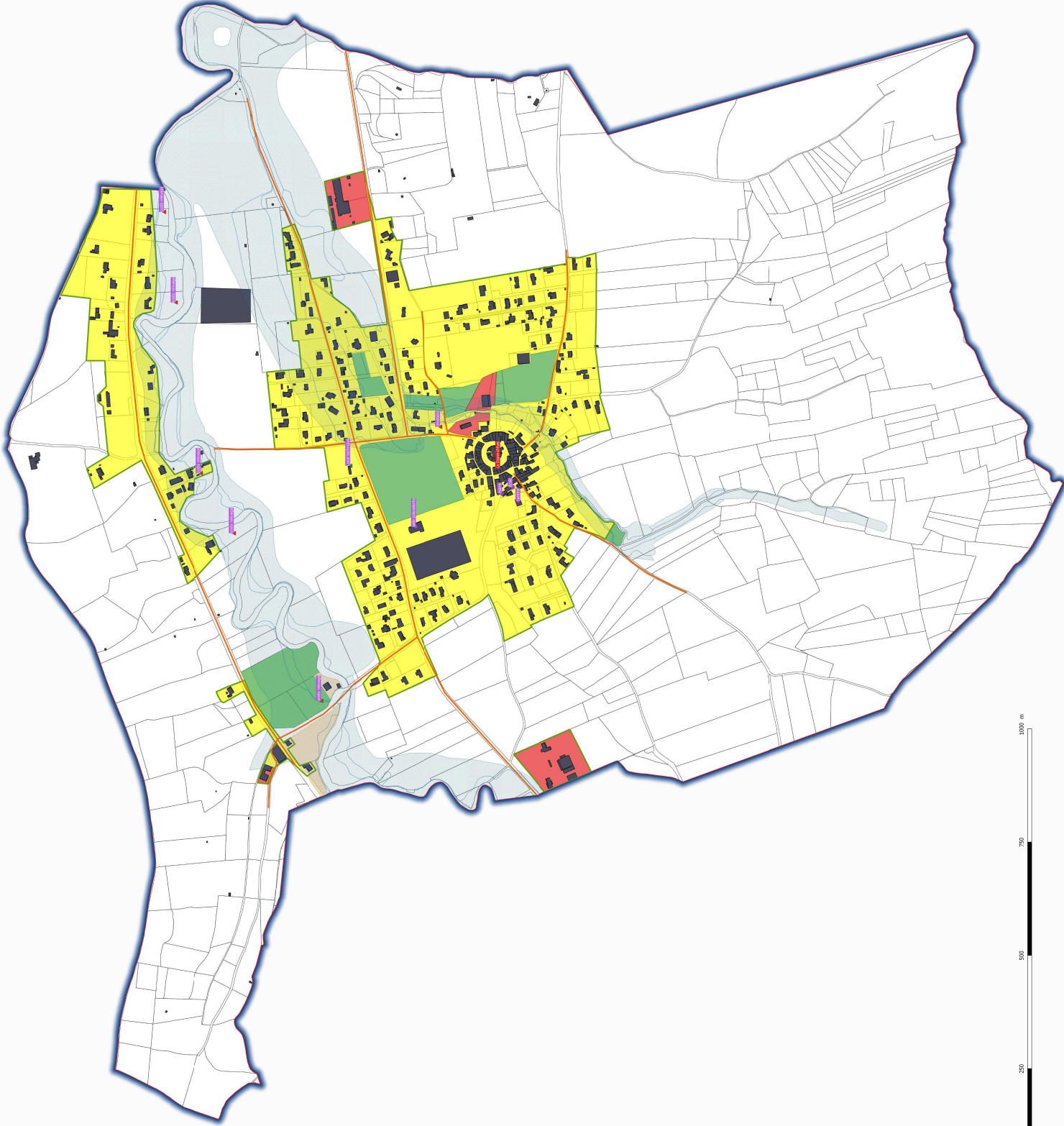
Définitions :

Enjeux stratégiques pour la gestion de crise :
Mairie, centre de secours, gendarmerie, police municipale, services techniques, ...

Construction à caractère vulnérable :
Crèches, établissements scolaires, établissements médicaux et de soins, maisons de retraite, ...

Equipement et installation d'intérêt général vulnérable :
S.T.E.P., station de pompage, télécommunication, électricité, gaz, ...

Autres enjeux
Commerces, entreprises, lieux de cultes, bar, hôtels, restaurant, ...



0 250 500 750 1000 m